

Séance du 28 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-huit juillet, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel FERNANDEZ, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Marjolaine CHARMILLON, Isabelle MAGNAN, Nicole UGHETTO, Gérard BLAIN, Georges BONNARD, René BORNE, Daniel FERNANDEZ, Georges GARDON, Claude LAUDET –

Excusées : Marion BARNARIE, Jean-Jacques FAVIER (pouvoir M. Charmillon) -
Formant la majorité des membres en exercice.

Date de convocation : 24 juillet 2023

Nicole Ughetto a été désignée comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Délibération subvention complémentaire Boul de Gomme
- Délibération vente terrain Sous le Béal à M. Barthomeuf
- CAUE : présentation avant-projet
- Vente de la parcelle S1b à M. Barthomeuf
- Questions diverses
- Tour de table

➤ **SUBVENTION L'ASSOCIATION BOUL DE GOMME -**

Boul'de Gomme est une association gérant, entre autres, la cantine scolaire de l'école communale. L'association emploie une accompagnatrice sur les temps des repas.

L'association sollicite une subvention d'un montant de 2 310,20 € correspondant au salaire net de l'accompagnatrice sur l'année scolaire 2022 – 2023.

Le conseil municipal a déjà attribué une subvention de 2 200,00 € à l'association pour 2023.

Une subvention complémentaire de 110,20 € sera versée.

Délibération approuvée à l'unanimité

➤ **VENTE D'UNE PARCELLE DE LA ZONE D'ACTIVITE -**

Par délibération n° 2023-022 en date du 2 juin 2023, le conseil municipal a autorisé la vente de la parcelle S1b de 115 m² à 28 €/m² soit 3 220 € à M. BARTHOMEUF.

M. BARTHOMEUF se propose d'acquérir également la parcelle S2b de 343 m² au prix de 500 €.

Délibération approuvée à l'unanimité

- CAUE : présentation de l'avant-projet de la place du Brouas.
René Borne va faire un plan pour le 1^{er} étage du bâtiment.
- Tour de table

Séance levée à 22h00